

Contraventions.—Sur les 2,720 jeunes condamnés pour contraventions en 1929, 691 avaient violé des règlements municipaux, 347 s'étaient rendus coupables d'inconduite et de tapage, 330 étaient considérés comme incorrigibles, 484 avaient pénétré dans les propriétés encloses, 327 avaient fait l'école buissonnière, 175 s'étaient rendus coupables de vagabondage compliqué d'indécence, et 366, d'autres offenses légères.

Sous-section 5.—Statistiques de la police.

En 1929, 138 cités et villes de 4,000 âmes et plus, ont fourni au Bureau Fédéral de la Statistique des informations sur leur police municipale. Toutes ensemble, ces agglomérations urbaines avaient une population de 3,359,703 habitants protégée par 5,004 agents de police; ceux-ci procédèrent à 296,559 arrestations suivies de citations devant les tribunaux. Au cours de l'année, les crimes, délits et contraventions signalés à la police ou connus d'elle se sont élevés à 329,496; ils ont donné lieu à des poursuites contre 263,532 individus, nombre qui représente 80 p.c. des délits connus. La justice a condamné 213,324 accusés; ces condamnations forment 64·7 p.c. des délits connus et 80·9 p.c. des poursuites intentées.

On a signalé à la police le vol de 11,160 automobiles, dont 11,150 ont été rendus à leur propriétaire, et de 8,206 bicyclettes dont 4,865 furent recouvrées. Quant aux autres objets dont la perte ou le vol fit l'objet de plaintes à la police, ils avaient une valeur de \$2,290,972 dont 66·6 p.c. ont été recouvrés.

37.—Statistiques de la police des cités et villes canadiennes, années terminées le 30 sept. 1929.

Provinces.	Nombre de—					Population par agent de police.	Arrestations par agent de police.
	Cités et villes.	Population.	Agents de police.	Arrestations.	Somma-tions.		
Ile du Prince-Edouard...	1	12,347	9	463	443	1,372	52
Nouvelle-Ecosse.....	13	167,601	141	6,702	3,747	1,190	47
Nouveau-Brunswick.....	5	81,219	87	2,701	383	934	31
Québec.....	30	1,004,694	1,924	39,130	22,884	552	20
Ontario.....	64	1,396,634	1,839	41,993	93,867	759	23
Manitoba.....	7	241,665	261	6,677	21,947	926	26
Saskatchewan.....	6	100,966	132	3,219	4,152	765	24
Alberta.....	4	150,725	184	5,465	7,108	818	29
Colombie Britannique...	8	203,852	427	21,277	14,401	477	50
Total.....	138	3,359,703	5,004	127,627	168,932	671	25

Sous-section 6.—Etablissements pénitentiaires.

La division des pénitenciers du ministère de la Justice est gestionnaire des pénitenciers du Canada, au nombre de six, les deux principaux étant situés à Portsmouth, Ont., et St-Vincent de Paul, Qué., et les quatre autres à Dorchester, N.-B., Prince Albert, Sask., Stony Mountain, Man., et New Westminster, C.B. Au cours de l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1930, la moyenne quotidienne de détenus dans ces institutions était de 2,868, leurs dépenses durant l'année se sont élevées à \$2,372,810 comparativement à 2,643 moyenne quotidienne et \$1,621,101 dépenses de l'année 1929.

Les détenus du sexe féminin, au nombre de 27 le 31 mars 1925, de 34 le 31 mars 1926, de 39 le 31 mars 1927, et de 40 le 31 mars 1928, 32 le 31 mars 1929 et 38 le 31 mars 1930, sont logées au pénitencier de Portsmouth, dans la banlieue de Kingston, dont une aile spéciale leur est affectée avec un personnel spécialement. Un nouvel établissement pour les mêmes fins est en cours de construction.